



Terre Solaire s'associe à Soledra pour doper le photovoltaïque en entreprise et dans le monde agricole dans le Nord-Ouest

Louis-Rodolphe Marie, fondateur de Terre Solaire, et **Paul Lhotellier**, président de Soledra et du groupe Lhotellier, viennent de signer un partenariat pour mutualiser leurs expertises photovoltaïques et offrir une solution efficace pour répondre aux besoins des entreprises et exploitants agricoles français. Un partenariat gagnant-gagnant !

Deux entreprises normandes spécialisées dans le photovoltaïque... Terre Solaire, basée à Douains (27), conçoit et installe des solutions photovoltaïques depuis 2007, sur toute la France pour les entreprises, exploitants agricoles, collectivités et particuliers. Elle maîtrise l'ensemble des métiers de la chaîne photovoltaïque : conception, maintenance, installation de centrales photovoltaïques et gestion des démarches administratives. Soledra, quant à elle, accompagne les entreprises, exploitants agricoles et collectivités dans la production d'énergies renouvelables. Créée en 2019, à Blangy-sur-Bresle (76), Soledra est une filiale du Groupe Lhotellier, opérateur global en construction. Elle bénéficie ainsi des compétences historiques de construction du Groupe Lhotellier.

Une association pertinente pour répondre aux obligations imposées aux entreprises

La loi Energie et Climat 2019 impose à toute nouvelle construction d'une emprise au sol supérieure à 1000m² de couvrir au moins 30% de sa toiture de photovoltaïque ou de végétalisation (L111-18 du Code de l'urbanisme). Pour répondre aux attentes du marché national et offrir une solution globale aux besoins photovoltaïques, Terre Solaire s'associe avec sa voisine normande, Soledra. Une convention de partenariat est signée entre les deux sociétés qui conjuguent leurs forces : le savoir-faire de Soledra en tant que producteur d'énergie renouvelable permet à Terre Solaire de compléter son offre sur la location de toiture, en apportant une solution de tiers investissement : de la conception, au financement, en passant par l'exploitation de l'unité de production d'électricité solaire.

Un outil conçu pour faciliter le projet de location de toitures

Sur le plan technologique, Terre Solaire a développé Wattnext, un outil en ligne conçu pour analyser le projet des propriétaires de bâtiments qui souhaitent louer leur toiture à un tiers investisseur pour y produire de l'énergie solaire. Cet outil, exclusif en France, permet à chaque entreprise de savoir en temps réel si son projet est éligible à la solution de location de toitures pour poser des panneaux photovoltaïques. Instantanément, ils obtiennent une estimation du loyer proposé, en fonction du projet. « Nous sommes fiers de ce partenariat avec Soledra. Nos offres sont complémentaires. Désormais, nous sommes en mesure de proposer une solution photovoltaïque globale aux entreprises, exploitants agricoles et collectivités. Avec le savoir-faire de Soledra en tant que producteur d'énergie renouvelable, nous pouvons désormais proposer une solution globale en location solaire, grâce notamment au tiers investissement » explique Louis-Rodolphe Marie, fondateur de Terre Solaire.